

Profil d'enseignement



Catégorie Economique
Bachelier en Coopération internationale

Domaine	9. Economique
Niveau CFC	Bachelier professionnalisant, niveau 6
Implantation	Namur– Rue Henri Blès 188-190

Date de prise d'effet : 14/9/2016
Dernière mise à jour : 7/12/2016
la dernière version est disponible sur WWW.HEPN.BE

Référentiel de compétences du Bachelier en coopération internationale

La formation de bachelier en coopération internationale se réfère au niveau 6 du cadre européen de certification.

Elle a pour mission de préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, les préparer à leur future carrière, permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation.

Profil professionnel

Le bachelier en coopération internationale est un citoyen actif dans une société démocratique et un citoyen réflexif dans une société globalisée. Il fait preuve de solidarité et d'un esprit de polyvalence, d'échange et d'autonomie

Le bachelier en coopération internationale se destine à tout travail à responsabilités administratives et de gestion dans les domaines de la coopération internationale au développement. Dans le cadre de ses fonctions, il s'emploie à mettre en oeuvre les mécanismes d'aide dans le cadre de projets et programmes afférents à la coopération et il accompagne les acteurs impliqués dans la gestion et l'exécution des projets y afférents. Il contribue par son travail au succès de ces projets, depuis l'identification des parties prenantes jusqu'à l'évaluation des résultats, en passant par l'identification des stratégies. Il est aussi amené à faire de la recherche pour innover dans une perspective d'économie mondiale durable.

Par son activité professionnelle, le bachelier en coopération internationale répond aux besoins et aux demandes, entre autres, des ONG ou des entreprises et administrations engagées dans des projets, notamment Nord-Sud. Il contribue également aux politiques de sensibilisation, inscrivant ainsi également son activité dans le secteur de l'éducation au développement

Compétences

1. S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution

- Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
- Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- Adopter une attitude éthique et respecter les codes déontologiques.
- Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

2. Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe

Par sa pratique des langues et dans un contexte multiculturel :

- Rédiger des synthèses et des documents structurés adaptés au destinataire
- Fédérer, négocier et argumenter
- Assurer un rôle de médiateur
- Pratiquer l'écoute et l'empathie
- Exploiter les outils informatiques axés sur la communication.

3. Mobiliser les savoirs et savoir-faire techniques propres à la coopération internationale

- Situer les acteurs de la coopération internationale au développement, le paysage institutionnel et associatif y afférent et les outils méthodologiques utiles.
- Identifier les sources potentielles de financement et les contraintes y afférentes.
- Exploiter les techniques de la recherche documentaire et les outils du traitement de l'information, notamment pour l'interprétation et la présentation des données.
- Appliquer les méthodes de développement et d'évaluation de projet.
- Appliquer les réglementations et utiliser à bon escient les outils appropriés de la bureautique et de la gestion générale, financière et comptable
- Appliquer les techniques d'animation de groupe, notamment en situation locale.

4. Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

- Discerner les modèles économiques, politiques et culturels
- Concevoir et développer des projets
- Apprécier les critères de pertinence et les critères de faisabilité d'un projet, en contexte
- Identifier les besoins, les moyens et les potentialités en contexte
- Sélectionner et exploiter des données appropriées au projet

5. S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission

- Gérer des ressources humaines en contexte multiculturel
- Gérer des interrelations complexes, y compris entre les acteurs du projet et les institutions
- Gérer les plannings et assurer le suivi des différents projets
- Organiser et tenir à jour les différentes sources d'information
- Classer, ordonner, coordonner des informations
- Gérer une équipe et favoriser les collaborations au sein du service ou du département